



Mon nouveau
Transport À la Demande

TADAM

pour être libre de me déplacer
en vallée de l'Hérault !

Réservation au **0 805 60 81 00**
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
(jusqu'à 16h la veille de votre déplacement)

2 € / trajet

Horaires et jours concernés à consulter sur www.cc-vallee-herault.fr

TAD



Tadam, qu'est-ce que c'est ?

Tadam, c'est le service de transport à la demande public de la vallée de l'Hérault !

- qui connecte l'ensemble des communes de la vallée de l'Hérault à Gignac et Saint-André-de-Sangonis,
- depuis les arrêts de car LiO identifiés Tadam.



Le service fonctionne sur des jours et des horaires définis par zone :

Zone sud

lundi après-midi, mardi, mercredi et samedi matin.

Zone ouest

mardi matin, mercredi, jeudi et samedi matin.

Zone est

mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi matin.

Pour plus d'informations, consulter la fiche horaire de la zone correspondant à votre commune.

Qui peut utiliser Tadam ?

- Accessible à tous et adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Accompagnement obligatoire des enfants de moins de 11 ans.
- Siège-auto disponible sur demande.

Tadam, comment ça fonctionne ?

Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la Centrale de réservation.



N°Vert

0 805 60 81 00

Service et appel gratuit

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(jusqu'à 16h la veille de votre déplacement,
le vendredi 16h pour les transports prévus le lundi)

La prise en charge s'effectue aux arrêts de car LiO identifiés TADAM.
La prise en charge à domicile est possible pour les PMR et les personnes de plus de 75 ans.

Tarification

- 2 € / trajet, soit 4 € aller/retour
- Le titre de transport TAD donne accès **gratuitement** au réseau liO Car en correspondance.
- Gratuit pour les moins de 4 ans.
- Le paiement du transport est effectué auprès du conducteur lors de la montée à bord du véhicule.



TADAM

votre Transport à la demande
en vallée de l'Hérault



Communauté de communes Vallée de l'Hérault
en partenariat avec
la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



www.cc-vallee-herault.fr

Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2 parc d'activités de Camalcé - BP 15 - 34150 Gignac
04 67 67 16 74 - mobilite@cc-vallee-herault.fr